Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251127-07_25_094-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 26/11/2025

Date de la convocation
21/11/2025

L' an 2025, le 26 Novembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
21/11/2025

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, VIANNAIS Delphine, MM : BRUNEL Philippe, CARAFRAY Jean-Paul, CONNAN Anthony, DANET Robert, DUBOT Jean-Marc, FAUCHEUX Jean-Luc, GUILLAUME Samuel, LE BRAZIDEC Bertrand

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BOUCHER Nathalie à M. DUBOT Jean-Marc, BOURLOT Aurélie à Mme LE LABOURIER Hélène, VIANNAIS Myriam à M. LE BRAZIDEC Bertrand, M. FRUCHART Nicolas à Mme AMIOT Marie-Noëlle

Secrétaire de séance : M. DUBOT Jean-Marc

Réf : 07-25-094

Objet : CESSION D'UNE PARCELLE A CARADEC - MODIFICATIF

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire rappelle que par délibération n°01-25-007 du 23 janvier 2025, le Conseil municipal a décidé le déclassement, la désaffection et la cession d'un délaissé de voie communale, sur le Parc d'Activité de Caradec, pour une superficie estimative comprise entre 1600 et 1800 m².
Suite à division cadastrale, il s'avère que la superficie réelle concernée par cette cession est de l'ordre de 1221 m².
Madame le Maire propose au Conseil de délibérer à nouveau afin de prendre en compte cette nouvelle surface définitive.

Vu l'article L.2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de déclasser et de désaffecter de l'usage du public la partie de la voie communale n°203 dite « de Bogué à Caradec », pour une superficie de l'ordre de 1221 m², sise dans le Parc d'Activité de Caradec en Guégon, enclavée entre les parcelles cadastrées en section WE n°88, WE n°182, et WE n°210 appartenant à Ploërmel Communauté ou au demandeur, et en projet de cession par Ploërmel Communauté au demandeur ;
- Décide de céder ladite parcelle à la société SMURFIT WESTROCK, dont le siège est au Parc d'Activité de Caradec en Guégon (56120), ou à toute entité du groupe SMURFIT WESTROCK dont dépend le

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251127-07_25_094-DE

- site de Caradec, au prix de dix euros le mètre carré (10,00 €/m²) conformément à l'avis du Domaine ;
- Dit que tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession (notaire, géomètre…) seront intégralement à la charge de l'acquéreur.
- Autorise Madame le Maire à signer l'acte de cession à intervenir en l'étude de Maîtres BINARD et GRAND, notaires à Ploërmel, ainsi que tout document relatif à la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUEGON * 56 (Morbihan) *